

Démarche d'adaptation au changement climatique du site classé Monts du Mâconnais et des roches de Solutré-Pouilly et Vergisson

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ ET PLAN D'ADAPTATION

RÉSUMÉ DU DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ

Sur un territoire des Monts du Mâconnais présentant de multiples enjeux et de nombreuses politiques de préservation de la biodiversité et des paysages, la réalisation d'un Diagnostic de Vulnérabilité et d'Opportunité (DVO) s'est avérée très complémentaire au diagnostic du Document Unique de Gestion réalisé précédemment (Jeandenand et Reffalo, 2017). L'émergence de la prise en compte des évolutions climatiques dans la gestion des aires protégées est devenue une évidence au travers des retours d'expérience du [projet LIFE Natur'Adapt](#). Par ailleurs, il est paru intéressant à plus large échelle de pouvoir tester et enrichir le retour d'expérience en étant Site test du projet LIFE Natur'Adapt. Le test de cette démarche dans un contexte de pelouses calcicoles en plaine, à la croisée des climats continentaux, océaniques et des influences plus méridionales issues du couloir rhodanien est apparu intéressant au regard des milieux ayant précédemment fait l'objet de la démarche en tant que site pilote.

L'analyse du Climat passé, présent et futur est un préalable indispensable à cette démarche de diagnostic. Il s'intéresse notamment à l'évolution de plusieurs paramètres climatiques qui semblent être les plus structurants pour la végétation présente sur le territoire selon les différents scénarios d'évolutions climatiques envisageables à ce stade. L'augmentation des températures, des vagues de chaleur, de la probabilité des incendies... sont autant d'évolutions climatiques qui influencent déjà et devraient influencer fortement toutes les composantes du territoire dans les années à venir. Par analogie, la situation d'ici quelques décennies pourrait ainsi se rapprocher du contexte climatique actuel de Montélimar, dans la Drôme située 200 kilomètres plus au sud.

Ce document ambitionne de fournir un diagnostic du devenir d'une quinzaine d'habitats naturels, espèces, processus écologique et activités humaines sur le territoire dans un contexte de changements climatiques. Il est enrichi d'une analyse de potentiels futurs arrivants sur le territoire et d'une démarche prospective permettant de brosser un portrait potentiel du territoire dans le climat de demain.

Centré sur les milieux semi-naturels du territoire et leur gestion, ce diagnostic s'inscrit néanmoins dans un territoire et une zone d'interdépendance où les travaux réalisés par d'autres acteurs, notamment économiques, visent également à s'adapter aux évolutions climatiques. A la suite de la réalisation du Plan d'adaptation, il s'agira ainsi de pouvoir articuler ces différentes démarches et interroger leurs cohérences pour la préservation des paysages et de ce qui fait la spécificité de ce territoire dans les organes de gouvernance du territoire du Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson.

RÉSUMÉ DU PLAN D'ADAPTATION

Face aux changements climatiques, aux dérèglements climatiques qui s'opèrent déjà sur le territoire du Site Classé des Monts du Mâconnais, les signaux que sont l'augmentation des températures, les variations importantes des précipitations selon les saisons, la sécheresse superficielle des sols ainsi que l'augmentation des événements météorologiques extrêmes sont les principales caractéristiques qui vont ou pourront s'opérer sur ce territoire du Mâconnais.

L'évidence de l'impact sur le patrimoine naturel de ces changements couplés aux pressions humaines déjà opérantes met en exergue la vulnérabilité présente et à venir pour les pelouses calcaires, les forêts et leur

biodiversité ainsi qu'une capacité d'adaptation limitée. Il en va de même pour les activités du gestionnaire du Site Classé des monts du Mâconnais avec des solutions à trouver pour s'adapter face à ces changements pour la gestion des pelouses calcaires et des milieux forestiers, pour l'accueil des publics ainsi que pour les activités pédagogiques et de pleine nature.

Face à ce constat un peu « terne », il ressort de l'analyse conduite dans le cadre de Natur'Adapt que le document unique de gestion du Site Classé des Monts du Mâconnais propose déjà des solutions même si celui-ci n'avait pas intégré pleinement la question du changement climatique. En effet, les solutions fondées sur la nature ont une place prégnante dans ce document de gestion, tant pour les pelouses calcaires que pour les milieux forestiers. Il s'agira de renforcer ou d'adapter certaines opérations pour intégrer cette démarche.

La restauration et l'entretien des pelouses calcaires « cœur » du territoire, l'équilibre entre forêts sub-naturelles et forêt de production, la mobilisation et la sensibilisation des publics face aux changements climatiques et la gestion adaptative dans le document unique de gestion sont autant d'enjeux révélés par l'analyse conduite dans ce présent rapport.

Le document unique de gestion du Site Classé des Monts du Mâconnais étant un document récent validé par les différentes instances de gouvernance du territoire et déjà en cohérence avec la prise en compte du changement climatique, il a été décidé d'intégrer directement des actions d'adaptation et de réviser les actions déjà planifiées. Très concret et opérationnel, ce choix stratégique se décline en près de 30 actions qui seront proposées pour une intégration dans le document unique de gestion et pour une mise en œuvre dès que possible.

Il restera, par ailleurs, à poursuivre la démarche Natur'Adapt sur le sujet des prairies bocagères et des secteurs viticoles afin de couvrir l'ensemble des enjeux sur ce territoire.

D'autres leviers d'actions existent sur le territoire et seront aussi à mobiliser pour démultiplier l'action d'adaptation face aux changements climatiques.

L'étape à venir de cette démarche est la mobilisation pour la prise de décisions des instances de gouvernance du Site Classé ; étape essentielle pour inscrire ce travail dans l'intendance du territoire.

CONSULTEZ EN INTÉGRALITÉ

Diagnostic de vulnérabilité

Plan d'adaptation



©CEN Bourgogne